

11/01/20

Volume XVIII – Lettre 12

14 Tévéth 5780



Hil'hoth Bera'hoth par le Rav Dovid Ostroff, sous le contrôle du Gaon Harav Moché Sternbuch, chlita

### Hil'hoth Bera'hoth XXVIII : bera'hoth liées à une vision.

'Haza! (nos Sages) ont institué la récitation de bera'hoth (bénédictions) lorsque l'on voit des éléments de la Création qui suscitent généralement l'admiration de ceux qui les observent. Bien que la Création toute entière chante "מה רבו מעשיך ד' ("combien grandes sont tes réalisations Hachem") et pas seulement les réalisations uniques ou sortant de l'ordinaire, c'est pourtant à travers ces dernières que l'on peut percevoir la grandeur de Son ouvrage.

Ces bera'hoth sont appelées ברכות השבחה (bera'hoth de louanges).

#### Doit-on réciter ces bera'hoth de louanges debout ?

Il y a une ma'hloket (discussion) à ce sujet. Le Siddour (livre de prières) de Rav Yaacov Emden précise qu'il convient d'être debout pendant la récitation des ברכות השבחה, ce qui est également l'avis le'bat'hila (a priori) d'autres poskim (décisionnaires) quand c'est possible. 1 Par contre le Pri Megadim 2 permet de rester assis, ce qui semble également être l'avis du Rambam 3 pour qui il faut se tenir debout pour réciter le Kiddouch Halevana (sanctification de la lune) car cela équivaut à envoyer des vœux vers la Che'hina (Présence Divine) mais ne le précise pas pour les autres ברכות השבחה. 4

#### Que doit-on réciter en cas de tonnerre et d'éclairs ?

Lorsque l'on voit des éclairs, on récite ברוך אתה ד' אלקינו מלך העולם עושה מעשה בראשית (... qui réalise les œuvres de la création). Cette bera'ha doit être dite approximativement dans les 3 secondes qui suivent la fin de l'éclair. Il n'est pas nécessaire d'apercevoir l'éclair lui-même, mais voir le ciel illuminé suffit. 5 Par contre, on ne récitera pas cette bera'ha à la vue d'un éclair de chaleur, qui est un phénomène courant dans certaines régions, mais uniquement pour un éclair associé à la pluie.

#### Comment faire si l'on n'a pas vu le premier éclair ?

Ce n'est pas un problème et l'on peut se contenter des éclairs suivants. Selon la bala'ha, il convient de ne pas réciter de bera'ha lorsque l'on est occupé à certaines activités telles que laver la vaisselle ou écrire 6 et il faut par conséquent interrompre ces activités avant de réciter la bera'ha. Il peut donc arriver que l'on "manque" une bera'ha à cause de cette bala'ha et dans de telles circonstances, on récitera la bera'ha sur l'éclair suivant.

Lorsque l'on entend le tonnerre, on récite (dans les 3 secondes qui suivent) la bera'ha ברוך אתה ד' אלקינו מלך העולם שכוהו וגבורתו מלא עולם (béné sois tu, ... dont la force et la puissance remplissent le monde). Il faut toutefois bien s'assurer qu'il s'agit du tonnerre et non pas d'un voisin déplaçant son lit ou de tout autre bruit similaire.

#### Combien de fois faut-il réciter cette bera'ha ?

Une seule récitation suffit pour le même orage. Dans ce cas, la nuit suit le jour et celui qui a récité une bera'ha pendant le jour n'aura pas à la répéter la nuit venue, par contre il devra le faire le lendemain, même si l'orage se poursuit depuis la veille. 7 Si après la dispersion des nuages, un nouvel orage se reforme, on récitera une nouvelle bera'ha. 8

[1] Voir תשובות והגנות ה"ג ע"ר chap. 17 et הלכות ברכות פ"י ה"ו [3] [2] פת"ח להלכות ברכות (אות יח) [4] Voir וזאת הברכה chap.17 [5] Rav Chlomo & ציץ אליעזר Zalman Auerbach zatsal [6] Voir Choul'han Arou'h 183:12 & 191:3 Michna Beroura 5 [7] Voir 227:2. [8] Ibid & Michna Beroura 8. Voir aussi וזאת הברכה si plusieurs nuages restent dans le ciel.

### Un mot sur la Paracha, par le Rav Ozer Alport ויהי

(XLIX:28) כָּל אֵלֶּה שִׁבְטֵי יִשְׂרָאֵל שָׁנִים עֶשֶׂר וְזֹאת אֲשֶׁר דִּבֶּר לָהֶם אֲבִיהֶם וַיְבָרֶךְ אֹתָם אִישׁ אֲשֶׁר כִּבְרַתּוֹ בְּרַךְ אֹתָם. Tous ceux-là sont les douze tribus d'Israël; et c'est ainsi que leur père leur parla et les bénit, dispensant à chacun sa bénédiction propre.

La Torah semble indiquer que Yaacov a béni chacun de ses fils, ce qui est difficile à comprendre, car, pour Rachi les paroles qu'il adressa à Reuven, Chimon et Levi étaient plus des reproches que des bénédictions. En quoi sa critique fut-elle considérée comme une bénédiction? Pour le Rav Uri Weissblum il nous faut redéfinir notre compréhension d'une bénédiction. Pour celui qui est malade sans le savoir, le médecin qui vient lui signaler sa maladie lui offre en effet un formidable cadeau. De même, celui dont l'ami a un grand récipient avec un trou sur le côté, sera bien plus reconnaissant envers lui s'il lui signale le trou plutôt que s'il lui verse du bon vin dans le récipient qui sera inexorablement perdu. Ainsi, Yaacov estima que la «bénédition» la plus appropriée qu'il pouvait offrir à ses 3 fils aînés était de leur signaler des caractéristiques qui devaient être améliorées (l'impétuosité de Reuven et la colère de Chimon et Levi). Attirer leur attention sur leurs maladies spirituelles leur permettrait de «boucher les trous», de devenir entiers et être ainsi prêts pour de futures bénédictions. Rav Israël Salanter souligne que chacun a ses propres «trous» qui doivent être réparés et suggère que c'est l'intention de la Michna (4:2) des Pirké Avoth : ובורה מן עברה (une personne devrait fuir « le péché »). Il explique que chaque personne a en elle une mauvaise מידה (trait de caractère) qui est à l'origine de ses problèmes et difficultés personnels, que le יצר הרע (inclination maléfique) tentera bien sûr de cacher et de déguiser afin d'empêcher sa guérison. En attirant leur attention sur leurs points faibles personnels, Yaacov leur accorda en effet une immense bénédiction. Cependant, Rav David Feinstein ajoute que la réprimande ne peut être considérée comme une bénédiction que si on l'accepte et on en tire une leçon. Rav Chimon Schwab note que bien que Yaacov ait qualifié Chimon et Levi de «frères» (49:5) et semblait les réunir dans toutes leurs actions, les descendants de Levi devinrent une des tribus d'érudits de la Torah tandis que parmi les descendants de Chimon, on trouva Zimri qui pécha publiquement avec une femme midianite (Bamidbar 25: 6,14). Rav Schwab pense que la différence entre eux était que, contrairement à Chimon, Levi accepta la réprimande, intériorisa les paroles de son père et extirpa ses traits de caractère négatifs. C'est en effet, Pin'has, descendant de Levi, qui tuera plus tard Zimri, descendant de Chimon, pour son péché. On peut en déduire que ce ne sont pas les péchés d'une personne qui sont critiqués, mais plutôt ce qu'il en fait. Yaacov enseigne que celui qui apprend de ses défauts et de ses difficultés et se repent de ses penchants, peut transformer, même son plus grand défaut, en la plus grande des bénédictions.

à suivre

La Torah est supérieure à la prêtrise et à la royauté, car la royauté s'acquière par 30 qualités, la prêtrise s'acquière par 24, alors que la Torah est acquise par 48 vertus...

Ce sont: ... (33) aimer la réprimande, ...

Cette semaine nous voyons que l'érudit de la Torah aime la réprimande, ce qui semble signifier qu'il aime à la fois réprimander les autres et être réprimandé lui-même. Le concept de réprimande lui-même est quelque peu étranger à la plupart d'entre nous. Nous avons tous été élevés avec la notion occidentale que les hommes sont libres et qu'ils peuvent user de cette liberté pour faire fortune, rechercher des sensations fortes ou satisfaire des passions. C'est un droit inaliénable, tant qu'ils ne nuisent pas à autrui ou ne mettent pas en danger la vie des autres dans le processus.

Par contre, le concept juif est que nous devons empêcher nos semblables de poursuivre des voies qui sont religieusement inappropriés, que ce soit par la pression de la société, la persuasion et parfois la contrainte physique. Ce principe est totalement étranger à l'esprit occidental selon lequel ce que quelqu'un d'autre fait de sa vie, ne nous regarde pas. Dieu lui a donné le libre arbitre et le monde libre lui en garantit l'exercice. De quel droit peut-on imposer ses croyances à quiconque ? Certes Israël est un phare pour l'humanité, mais cela justifie-t-il de «contraindre» les gens, interférant ainsi avec leurs libertés individuelles ? Cela sent fortement le totalitarisme, l'intolérance et l'arrogance intellectuelle, en contradiction totale avec tout ce qui est sacré pour l'homme occidental.

Ce problème se pose souvent pour la société israélienne et attire l'attention du public, lorsque des événements plus graves n'occupent pas les devants de l'actualité. Les non-religieux ont souvent l'impression que les religieux veulent imposer leur volonté à la société dans son ensemble : pas de transports publics le jour du *chabbath*, pas de publicité indécente sur la voie publique, pas de vente publique de porc, limitation des conversions à celles reconnues par les orthodoxes, etc... Pour les Israéliens laïques, les religieux (ou «ultra-orthodoxes», comme les surnomment les médias du monde) semblent vouloir imposer leurs propres traditions arriérées et archaïques à un public peu disposé à les suivre. Qu'ils observent tout ce qu'ils veulent dans l'intimité de leurs foyers et de leurs synagogues (ce qui en soi rend les Israéliens laïques assez mal à l'aise), mais de quel droit veulent-ils influencer la société israélienne dans son ensemble, ne lui permettant pas de respirer librement à l'instar de toute société avancée ? Et pour nos esprits occidentaux, leurs arguments frappent en effet une corde sensible.

Pourtant, la Torah affirme le contraire. Même si cela va à l'encontre de la pensée moderne, la Torah est claire et sans équivoque à ce sujet et il serait intellectuellement malhonnête de rejeter d'emblée une telle attitude sans examiner préalablement la position de la Torah.

à suivre

#### Un mot sur la Téfila

par Rabbi A. Leib Scheinbaum (Pirkhé Chochanim)

קורבנות

#### בכור - Premier-né

#### מעשר בהמה - Dîme du bétail

L'offrande du בכור et celle du מעשר בהמה, symbolisent la compréhension de l'homme que le bien-être de son troupeau dépend de Hachem. Il reconnaît également que sa propriété permanente de son troupeau est subordonnée à l'approbation de Hachem. Le בכור (premier-né) devient la propriété des *Cohanim* et est donc consommé par les *Cohanim* et les membres de leur famille. Puisqu'il s'agit d'un קורבן שלמים (offrande de paix), il doit être consommé en "deux jours et une nuit". La même הלכה (règle) s'applique au מעשר בהמה, qui est consommé pendant la même durée. Mais, contrairement au בכור, le מעשר reste la propriété de son propriétaire et peut être consommé par lui ou toute autre personne qu'il désigne. Le sang du sacrifice est versé en une seule fois sur le יסוד המזבח (base de l'autel), ce qui démontre l'intimité de la relation entre la personnalité profonde du fidèle et la Torah de Hachem.

A la mémoire de Ra'hel ABISOR bath Sol ACOCA (14 Téveth 5765)  
& Esther CHOUKROUN bath Sultana BERREBI (21 Téveth)

Vous pouvez recevoir et diffuser cette lettre en contactant:

Association Déborah-Guitel: 4, rue des Archives 94000 – CRETEIL 09.54.46.12.76

E-mail: [associationdeborahguitel@gmail.com](mailto:associationdeborahguitel@gmail.com) Site: [www.deborah-guitel.com](http://www.deborah-guitel.com)

Vous pouvez dédier une de nos lettres à la mémoire ou à l'attention ou en l'honneur d'un de vos proches

Note: Le but de ces publications est de clarifier les sujets traités et non pas de rendre des décisions halakhiques. Nous attirons l'attention de chacun sur les questions pratiques importantes que peuvent soulever ces sujets. On devra consulter une autorité compétente pour recevoir une décision appropriée.

Important : Ne pas transporter Chabbath et ne pas jeter, mais déposer dans une Gueniza